

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 9 (1871)
Heft: 9

Artikel: Fleurs d'hiver
Autor: L.V.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-181288>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

près de son goût, rien ne vous empêchera de proposer d'y ajouter ou des câpres ou un peu de poivre. — Mais il faudra alors, comme aujourd'hui, persuader et non imposer. — En attendant, sauvons le turbot, et gare à la sirène à la sauce blanche, au dauphin au bleu et à la friture de sangsues.

Alph. KARR.

Jules Mulhauser.

Notre pays vient de perdre un poète d'un grand cœur et d'un beau talent, Jules Mulhauser, mort à Versoix, le 9 février, à l'âge de 69 ans. Sa naissance remonte ainsi aux premières années de ce siècle, vers 1806.

Voué à l'enseignement, il passa plusieurs années en Russie; l'éloignement du pays natal ne fit que développer le patriotisme ardent qui, chez lui, primait tous les autres sentiments. C'est dans ces lointaines contrées qu'il traduisait en vers français, *Guillaume Tell*, le chef-d'œuvre de Schiller, traduction élégante, très appréciée pour sa fidélité, publiée à Genève en 1838. C'est de là aussi que date son petit volume de poésies *Exil et patrie*, Lausanne 1840, dans lequel on remarque la pièce intitulée « Nostalgie » et surtout « le Grutli, » son chef-d'œuvre, portant à un haut degré l'empreinte du patriotisme le plus vrai et le plus élevé.

Il est une prairie au bord d'une eau profonde,
Asile inaccessible au vain fracas du monde,
Où l'étranger souvent veut avoir médité.

C'est là que vers le soir, au pied des monts sauvages,
J'aime à frapper encore les rochers des rivages

Du nom chéri de liberté.

« La pièce entière est fécondée par un souffle puissant de liberté et de mâle vigueur. » Ainsi s'exprime le correspondant genevois de la *Gazette de Lausanne*, qui a consacré quelques lignes bien senties au défunt.

Mulhauser appartient autant au canton de Vaud qu'à celui de Genève. A son retour de Russie, vers 1842, il vint se fixer à Nyon, où il prit part à la vie littéraire qui s'y manifestait alors par un journal, le *Phare du Léman*, et un charmant petit théâtre dû à la générosité de M. Pescantini.

Appelé plus tard au Collège cantonal, il demeura huit à dix ans à Lausanne, d'où il se rendit à Genève, puis à Versoix, où il passa ses dernières années.

Le talent dramatique de notre regretté ami était des plus remarquables. Indépendamment de petites pièces de théâtre pour les enfants, de son poème dramatique de *Sempach*, aux accents purs et vibrants, qui a été couronné par l'Institut genevois, il a publié plus récemment *Philibert Berthelier*, etc, compositions dramatiques inspirées par l'histoire de Genève.

Son talent, d'une rare variété de tons, se manifestait aussi bien dans le genre comique : la *Saint-Sylvestre à Lausanne en 1851*, dont il fit tout le livret. *Nos joyeusetés*, contes genevois et vaudois, publiés en 1858, et quelques charmantes chansonnettes, sont d'une verve désopilante et du meilleur aloi.

Nous terminerons cet aperçu des titres littéraires de Jules Mulhauser en rappelant que la direction de la fête des vigneron de Vevey lui a confié en 1851 et en 1865 la partie poétique de cette grande et splendide solennité agricole, mission difficile dont il s'est tiré avec une rare habileté, grâce à sa parfaite entente des éléments si variés qui devaient entrer dans cette épopée champêtre. Il dut remanier la plupart des chants envoyés, afin de les approprier aux exigences musicales et chorégraphiques, ainsi qu'au caractère général de la fête. Ajoutons que c'est à lui, à Albert Richard et à Marc Monnier que sont dus les plus beaux chants de celle de 1851. Quant à Mulhauser, il nous suffira de citer les invocations à Palès et à Bacchus, le chœur de la noce, les chasseurs de chamois, tous d'une large facture et d'une belle inspiration.

Ajoutons enfin que Mulhauser a toujours évité avec soin les coteries officielles ou orthodoxes d'alors, ce qui explique jusqu'à un certain point la conspiration du silence, faute de mieux, qui se faisait autour de ses œuvres les mieux réussies. D'une causerie charmante, d'une verve intarissable, il savait animer toutes choses de son esprit large et généreux, de sa brillante imagination. Nous laissons aux puritains le plaisir de chercher péniblement les côtés faibles de notre ami, quant à nous, nous désirons seulement pour notre pays beaucoup d'hommes de cœur et de talent, aussi indépendants et désintéressés que lui, fidèles, malgré bien des traverses, à la grande idée qui les inspirait à leur entrée dans la vie active.

Alex. M.

Fleurs d'hiver.

Poésies par Albert.

Genève : imprimerie FICK; librairie RICHARD, 1871.

Quel est le nom qui se cache sous le pseudonyme d'Albert? Nous l'ignorons. Il est celui d'un jeune homme assurément, et qui n'est pas sans avoir lu et relu Alfred de Musset. Lui aussi a connu l'émotion, l'émotion vraie et profonde, si la profondeur est de cet âge; il a été ému, et il a chanté. Ses vers ne sont pas irréprochables, ils accusent l'inexpérience, mais ils ont ce qui rachète bien des imperfections, le charme. Tout y est frais, naïf et de verve. En peu de semaines, le jeune homme avait passé par tant de péripéties! Soldat à Sedan, puis prisonnier, c'est la tragédie qui se répand dans des tableaux divers et qui déborde dans des strophes faciles, rapides, à flots inspirés, attendris et mélodieux. Écoutons-le :

Le prisonnier.

« J'ai combattu pour ma patrie;
Pour elle j'ai bravé la mort,
Et maintenant que sa gloire est flétrie,
Je suis captif : plaignez mon triste sort.

» Loin de tes bords, ô chère France,
Mon cœur ne cesse de souffrir;
De te revoir je n'ai plus l'espérance;
Je suis captif : ah ! laissez-moi gémir.

» Tandis que nos vieux frères d'armes
Sous les drapeaux peuvent mourir,
France, pour toi, moi je n'ai que des larmes;
Je suis captif : que sert de m'attendrir ?

» Rendez-moi ma vaillante épée
Et les jeux chers au cœur viril ;
De sang ma main ne s'est jamais trempée ;
Je suis captif : je suis las de l'exil.

» Que fait au loin ma pauvre mère ?
Son cœur me cherche-t-il aux cieux ?
Au cimetière a-t-on porté sa bière ?
Je suis captif : qui lui ferma les yeux ?

» Le toit sacré de mon enfance
Est-il souillé par l'étranger ?
Voit-il flotter le drapeau de la France ?
Je suis captif : je ne le puis venger.

» Echos lointains de la patrie,
Vous faites tressaillir mes sens ;
De ses malheurs mon âme est attendrie,
Je suis captif : oh ! que les jours sont lents ! »

L. V.

La *Feuille centrale* de la Société de Zofingue a publié dans son dernier numéro un intéressant article sur la guerre. C'est un jeune médecin de la Suisse allemande qui écrit de Wœrth, le 20 septembre. Il raconte ses impressions et démontre que dans sa première période, la lutte actuelle était loin d'être une guerre nationale, une guerre de races, et il cite à ce propos de jolies anecdotes. En voici une, traduction libre. La scène se passe dans un de ces nombreux lazareths de campagne occupés en commun par des blessés des deux nations.

Les Français, qui occupaient l'un des côtés, chantaient la Marseillaise, tandis que de l'autre, les Allemands faisaient entendre la *Sentinelle au bord du Rhin* (die Wacht am Rhein). Or, un Germain volontaire, un de ces fous furieux, ivres de bière en temps de paix et de fanatisme en temps de guerre, trouva les Français bien osés de prendre pareille liberté ; et l'injure à la bouche, il demanda qu'il leur fût défendu de chanter leur hymne national. Mais ses camarades protestèrent d'un commun accord contre cette prétention, déclarant que les pauvres diables étaient assez malheureux comme cela, et qu'ils devaient jouir du même droit qu'eux-mêmes. Sur ce, les Français, toujours aimables, prièrent les Allemands de leur apprendre le chant qu'ils venaient de chanter. Ces derniers s'y prêtèrent de la meilleure grâce, et ils chantèrent leur hymne à leurs ennemis, si longtemps et avec tant de persévérance, que les Français finirent par le posséder parfaitement et par le chanter de manière à effacer leurs maîtres. Il faut dire que plusieurs d'entre eux avaient des voix superbes.

Ce qu'il y a de joli dans l'anecdote, et que je n'ai point dit, c'est que le volontaire fanatique qui s'est élevé contre le chant des Français, n'est pas un de ces hommes grossiers et incultes, livrés aux vils instincts de la rue et du cabaret ; non, c'est

un futur pasteur du Saint-Evangile, c'est un théologien.

Aujourd'hui, samedi 4 mars, à onze heures, a eu lieu la séance de clôture des Cours agricoles que le Conseil d'Etat a fait donner cet hiver à Lausanne. M. le Conseiller d'Etat Estoppey, remplaçant M. le chef du département de l'Instruction publique, a constaté la complète réussite de ces cours, ce qui assure leur reprise l'hiver prochain. Il a montré que le vieux préjugé ensuite duquel science et pratique agricole étaient incompatibles, tend de plus en plus à disparaître et qu'aujourd'hui il ne peut y avoir de pratique sûre et prospère sans instruction.

M. Borgeaud, directeur des cours, a adressé à ses élèves, quelques conseils sur la meilleure manière de tirer profit de l'enseignement qu'ils ont reçu cet hiver, par des lectures, des observations personnelles, en recueillant l'expérience des vieillards ; il leur a recommandé de chercher à réaliser, chacun dans son champ d'activité, toutes les améliorations dont la culture de la terre est susceptible, mais en procédant avec prudence et en évitant avec grand soin de tout bouleverser sous le prétexte d'améliorer.

M. Borgeaud a ensuite remis aux élèves qui ont suivi régulièrement les cours et subi les examens, des certificats, au nom du Département de l'Instruction publique. Plusieurs cours ont été suivis par plus de 40 auditeurs ; une trentaine ont assisté à toutes les séances, et, sur ce nombre, 20 ont subi des examens ; 7 ont reçu un certificat très satisfaisant, 10 un certificat satisfaisant, et 3 un certificat assez satisfaisant.

Plusieurs professeurs des cours et quelques parents assistaient à cette simple et modeste cérémonie ; nous avons remarqué au nombre des auditeurs, M. Grenier, président de la Société d'agriculture de la Suisse romande. A la fin de la séance, un élève, au nom de tous, a remercié autorités et professeurs pour l'Instruction qu'ils avaient mise à leur disposition.

Sur six monarques qui ont porté la couronne en France depuis la mort de Louis XIV, il y en a deux qui sont morts dans l'exil, Charles X et Louis-Philippe ; — un qui est mort prisonnier, Napoléon ; — un qui est mort sur l'échafaud, Louis XVI ; — un qui est mort des suites d'une débauche, Louis XV ; — puis un autre qui mourra... où il pourra.

Une dame très dévouée se présente au chef d'une ambulance : « Monsieur, lui dit-elle, permettez-moi de vous offrir mes services ; j'ai voué toute ma vie aux soins des malades, j'aime les malades, je compatis à leurs souffrances, et je vous en prie, Monsieur, disposez de moi.

— J'accepte vos offres avec beaucoup de reconnaissance. Ces dames sont fatiguées et vous nous ferez plaisir de veiller cette nuit.

— Bien volontiers, Monsieur, répliqua la dame,